

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1201 Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.			
Ancien Code	PEDE1B21FRCS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/ EDB1210		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Benoit WAUTELET (wauteteletb@helha.be) HELHa Campus Mons Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brionb@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut David GORET (goret@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Porte d'entrée dans la didactique de la langue française à l'école primaire, cette UE initie la constitution d'une boîte à outils de dispositifs reconnus pour leur pertinence et leur efficacité.

Ces dispositifs seront analysés à la lumière des théories relatives à la didactique du savoir écrire, notamment en amenant les étudiants à réfléchir sur la question de leur transposition en classe.

Ce module vise à outiller les étudiant-es pour enseigner la langue française dans les classes primaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant démontrera sa connaissance approfondie des compétences de base de fin de 6e primaire

au travers d'analyses grammaticales.

Il devra, en outre, identifier et expliquer les principaux concepts didactiques à travers la conception d'un ou de plusieurs dispositif(s) didactique(s) impliquant les concepts théoriques/méthodologiques suivants : entre autres, cercles d'auteurs, dictées métacognitives, ateliers d'écriture, phrase dictée du jour, grammaire inductive...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B21FRCS1A Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.1

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B21FRCS1A Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.1

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.1			
Ancien Code	14_PEDB1B21FRCS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1211		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Porte d'entrée dans la didactique de la langue française à l'école primaire, cette UE initie la constitution d'une boîte à outils de dispositifs reconnus pour leur pertinence et leur efficacité.

Ces dispositifs seront analysés à la lumière des théories relatives à la didactique du savoir écrire, notamment en amenant les étudiants à réfléchir sur la question de leur transposition en classe.

Ce module vise à outiller les étudiant-es pour enseigner la langue française dans les classes primaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant démontrera sa connaissance approfondie des compétences de base de fin de 6e primaire au travers d'analyses grammaticales.

Il devra, en outre, identifier et expliquer les principaux concepts didactiques à travers la conception d'un ou de plusieurs dispositif(s) didactique(s) impliquant les concepts théoriques/méthodologiques suivants : entre autres, cercles d'auteurs, dictées métacognitives, ateliers d'écriture, phrase dictée du jour, grammaire inductive...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Savoirs et savoir faire approfondis sur la matière et les compétences de base attendues en fin de 6e primaire
- Didactique de l'orthographe (entre autres : Cogis, Brissaud, Jaffré, etc.) permettant la mise en œuvre de dispositifs didactiques tels que : dictées métacognitives, phrase dictée du jour, grammaire inductive, etc.
- Didactique de l'écriture (entre autres : Bucheton, Calkins, Tremblay & Turgeon, etc.) permettant la mise en œuvre de dispositifs didactiques tels que : cercles d'auteurs, ateliers d'écriture, etc.
- Réflexion didactique sur le référentiel et le programme en application dans les classes primaires.

Démarches d'apprentissage

- a. En présentiel: mise en œuvre et/ou analyse de dispositifs didactiques pour en dégager les principaux concepts théoriques.
- b. En autonomie: classe inversée dans le but d'approfondir la compréhension des concepts théoriques vus au cours et élargir son champ de connaissances (lectures, conférences, visionnage de vidéos ...)

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignants (réponses aux questions des étudiants, exercices supplémentaires...)

Sources et références

- Documents et notes de cours fournis au fur et à mesure
- V. Bibliographie (in notes de cours)
- Manuels, ouvrages de didactique et référentiels disponibles à la bibliothèque de l'école
- Programmes de l'école primaire vol. 2 Français P1-P2 et Français P3-P4 (accessible en ligne également)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).